



Publié le 14 mars 2017 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication
t.caveng@soulier-avocats.com
Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Invitation à une conférence sur le Brexit

S'adapter à un monde nouveau : les effets potentiels du Brexit sur le commerce et les échanges de part et d'autre de la Manche

La prochaine sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne aura un impact significatif sur les entreprises exerçant leurs activités de part et d'autre de la Manche. Quelles peuvent être les conséquences pratiques au niveau des sociétés opérant en France et au Royaume-Uni ? Quelles sont les mesures susceptibles d'être mises en œuvre afin d'atténuer les risques commerciaux au cours des négociations de sortie, ou encore, comment les entreprises établies en France et/ou au Royaume-Uni peuvent-elles se préparer aux conséquences de l'après-Brexit ?

Autant de questions que nos experts se proposent d'aborder lors d'une conférence organisée en partenariat avec le cabinet d'avocats international [Faegre Baker Daniels LLP](#)* qui se déroulera le **28 mars prochain de 17:00 à 19:00, dans les locaux du Prisme à Lyon**, sous la forme de trois tables rondes.

Vous êtes cordialement invité(e) à venir assister à ces échanges.

Un service d'interprétation simultanée sera assuré. La conférence sera suivie d'un cocktail.

Programme de la conférence:

Introduction

- *Cristina Audran-Proca*, Counsel, Faegre Baker Daniels LLP
- *Jean-Luc Soulier*, Associé gérant, Soulier AARPI

Economie et Services financiers

- *Costanza Russo*, Partner, Faegre Baker Daniels LLP
- *Julien-Pierre Nouen*, Directeur des études économiques, Lazard Frères Gestion
- *Catherine Nommick*, Associée, Soulier AARPI

Mobilité internationale et Immigration

- Claire Nilson, Counsel, Faegre Baker Daniels LLP
- Emilie Ducorps-Prouvost, Associée, Soulier AARPI

Commerce et Echanges transfrontaliers

- Dr Huw Beverley-Smith, Partner, Faegre Baker Daniels LLP
- Pr Jacques Fayette, Professeur honoraire à l'Université Lyon 3, Vice-Président de la Maison de l'Europe et des Européens
- Jean-Luc Soulier, Associé gérant, Soulier AARPI

Informations pratiques :

Date : Mardi 28 mars 2017

Horaire : 17:00 à 19:00

Lieu : Le Prisme, 8, rue Godefroy - 69006 LYON

Inscription : Mme Nathalie Deschet, n.deschet@soulier-avocats.com ou 04 72 82 20 80

Réponse souhaitée avant le 22 mars 2017

** Faegre Baker Daniels LLP est un cabinet d'avocats international pluridisciplinaire qui accompagne ses clients sur toute problématique juridique dans plus de 100 pays à travers le monde. Implanté aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Chine, ses équipes internationales composées de professionnels expérimentés apportent des solutions à des questions complexes et participent à la résolution des enjeux internationaux dans un marché mondial dynamique.*

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.